inspection académique
Dordogne
Éducation nationale

Périgueux, le 23 mars 2005

L'Inspectrice de l'Education nationale

A
Mesdames Messieurs les Enseignants
Mesdames Messieurs les Directeurs

Inspection de l'Education Nationale Périgueux II

Affaire suivie par
Annie COURTEAUX

Tél. : 05 53 53 16 66

ce.ien-périgueux2@ac-bordeaux.fr

20, rue A. de Musset
24 016 Périgueux CEDEX

Référence : AC/CL n° 253
NOTE DE SERVICE n° 18
OBJET :

ENQUETE DU CENTRE ACADEMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DES ENFANTS DU VOYAGE (CASNAV ex CEFISEM) POUR L'ANNEE 2004-2005

- **fiche 1 : NON FRANCOPHONES NOUVEAUX ARRIVANTS**
- **fiche 2 : ENFANTS DU VOYAGE**
- **circulaire n° 2002-063 DU 20.03.2002**
- **circulaire n° 2002-100 du 25.04.2002**
- **circulaire n° 2002-101 DU 25.04.2002**
- **circulaire n° 2002-102 DU 25.04.2002**

BOEN SPECIAL n° 10 du 25.04.2002

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir renseigner les documents ci-joints (ou de préciser « état néant »).

Cette enquête a pour objectif d'apprécier l'évolution des flux et la fréquentation des élèves peu ou non francophones et ceux issus des familles non sédentaires ou tsiganes. Ces renseignements sont indispensables pour élaborer les dispositifs d'accueil les plus pertinents.

Vous voudrez bien retourner par mèl les tableaux renseignés **au plus tard le mercredi 6 avril 2005.**

Je vous remercie de votre collaboration.

L' Inspectrice de l'Education nationale

Mme Annie COURTEAUX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE